



ÉTAT DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION POUR LE PATRIMOINE MONDIAL DANS LA RÉGION AFRIQUE (2012-2017)

Suite à l'approbation du Comité du patrimoine mondial relative au deuxième cycle de soumission des rapports périodiques dans la région Afrique et au Plan d'action régional (Saint-Petersbourg, 2012), les activités ont continué à être organisées pour mettre en œuvre la décision 36 COM 10A du Comité en coopération avec les États parties, le Centre du patrimoine mondial, les Bureaux de l'UNESCO hors Siège, les Organisations consultatives, le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) - Centre de Catégorie II de l'UNESCO, et les partenaires. Ce document présente l'état de mise en œuvre du Plan d'action 2012–2017 pour la région Afrique au 15 mai 2015.

Les cinq objectives du Plan d'Action 2012-2017 pour la Région Afrique

Objectif 1 : Améliorer la représentation des sites du patrimoine africain sur la Liste du patrimoine mondial à travers la préparation de dossiers d'inscription réussis.

Objectif 2 : Améliorer l'état de conservation des biens du patrimoine mondial par la gestion effective des risques, l'implication accrue des communautés et les bénéfices économiques directs aux communautés locales.

Objectif 3 : Gérer efficacement les biens existants, en reconnaissant, documentant et formalisant les systèmes de gestion traditionnelle et en les intégrant complètement dans les systèmes de gestion en place.

Objectif 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies pour permettre aux États parties de faire face aux défis des impératifs de conservation face aux besoins du développement.

Objectif 5 : Établir et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à la conservation, la protection et la gestion du patrimoine dans les situations de pré conflit, de conflit et de post conflit.

État de mise en oeuvre du Plan d'Action 2012-2017 pour la Région Afrique - mise à jour - 15 mai 2015

Objectif 1 : Améliorer la représentation des sites du patrimoine africain sur la Liste du patrimoine mondial à travers de la préparation de dossiers d'inscription réussis

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 1.1 Les listes indicatives nationales mises à jour suite à l'identification de nouvelles typologies et aux mises à jour des inventaires nationaux dans au moins 20 États parties	Les plans d'action 2012-2017 sur le patrimoine national sont élaborés et soumis au Comité du patrimoine mondial pour mars 2013	Réunions nationales et sous régionales	États parties, Centre du patrimoine mondial (CPM)	Soumission des plans d'action nationaux au Comité	●			Budgets nationaux	Cinq reçus : Côte d'Ivoire, Ghana, Afrique du Sud, Botswana, et Erythrée
	Les Listes indicatives nationales sont mises à jour sur la base de l'évaluation de la VUE potentielle, et basées sur les analyses thématiques de l'ICOMOS et de l'UICN	Ateliers du Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) sur l'harmonisation des Listes indicatives	FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA, Universités	Ateliers régionaux sur l'harmonisation des Listes indicatives	●	●		200 000	Deux séminaires régionaux sur la Liste indicative se sont tenus au Soudan du Sud en 2012 et en Afrique du Sud en 2013 (organisé par FPMA); ainsi que trois ateliers nationaux sur le renforcement des capacités concernant les Listes indicatives organisées au Cap-Vert (2015), à Djibouti (2014) et au Soudan du Sud (2014).
	Les Listes indicatives sont harmonisées au niveau sous régional pour 2015		États parties	Soumettre les listes mises à jour au Comité	●	●	●	Budgets nationaux	Parmi les 45 États parties africains, 40 ont une Liste indicative. Depuis 2012, neuf États parties ont mis à jour leurs Listes indicatives: 1. Bénin 2. Burkina Faso 3. Ethiopie 4. Rwanda 5. Seychelles 6. Sierra Leone 7. Djibouti 8. Gambie 9. Afrique du Sud Trois États parties en Afrique n'ont pas encore présenté une Liste indicative: 1. Guinée équatoriale 2. Libéria 3. Sao Tomé et Príncipe

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 1.2 Le nombre et la qualité des propositions d'inscription de la région sont augmentés	Au moins 4 propositions d'inscription sont soumises au Comité du patrimoine mondial pour évaluation, chaque année jusqu'en 2017	Le programme FPMA de formation sur la préparation des propositions d'inscription	FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA	Ateliers de formation sur la préparation de propositions d'inscription, mentorat	●	●		660 000	Six Programmes de formation sur la préparation de propositions d'inscription ont été menés par FPMA en 2012 (Bénin, Ouganda), en 2013 (Côte d'Ivoire), et en 2014 (Botswana et Burkina Faso), ce qui a augmenté les compétences nationales et l'implication des communautés locales. Un total de 100 professionnels du patrimoine africain ont été formés grâce à ce programme.
	Au moins la moitié des propositions d'inscription est préparée avec les compétences nationales et avec l'implication des communautés locales		États parties	Soumettre des dossiers complets au Centre du patrimoine mondial avant la date limite du 1er février	●	●	●	Budgets nationaux	Neuf propositions reçues en 2012 (pour examen en 2013, dont 6 dossiers complets) Cinq propositions reçues en 2013 (pour examen en 2014, dont 4 dossiers complets) Quatre propositions reçues en 2014 (pour examen en 2015, dont 3 dossiers complets) Cinq propositions reçues en 2015 (pour examen en 2016, dont 1 dossier complet).
	Mécanismes établis pour obtenir et compléter l'information scientifique appropriée sur les biens avant et pendant la préparation des propositions d'inscription	Programme régional (Africa 2020, Africa Nature)	CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA	Programme de recherche sur la collecte de données dans les sites du patrimoine	●	●	●	75 000	Les programmes cités ci-dessus ainsi que les "processus en amont" et la relecture des processus de décision pour les propositions d'inscription mixtes ont contribué à établir ces mécanismes. L'Assistance Internationale du Fonds du patrimoine mondial accordée au Rwanda, Burkina Faso, Comores, Tchad, Mali, Togo et Madagascar pour la recherche contribuant à l'élaboration des dossiers de candidature, et au Libéria, Cap Vert, Guinée équatoriale, Djibouti et Comores pour préparer / mettre à jour les Listes indicatives entre 2012-2015.

Objectif 2 : Améliorer l'état de conservation des biens du patrimoine mondial par une gestion effective des risques, l'implication accrue des communautés et les bénéfices économiques directs aux communautés locales

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 2.1 État de protection des biens du patrimoine mondial amélioré dans la Région	Au moins 15 nouveaux comités nationaux du patrimoine mondial inaugurés et opérationnels en 2017	Ateliers consultatifs avec les acteurs nationaux	États parties	Ateliers nationaux				Budgets nationaux	Aucune information reçue des Etats-parties.
				Informer le Centre du patrimoine mondial sur les nouveaux comités nationaux du patrimoine mondial	●	●	●		Deux Comités nationaux du patrimoine mondial lancés avant l'exercice du Rapport périodique en Erythrée et en Tanzanie. Un Comité national du patrimoine mondial créé en Zambie en 2012. Un Comité national informel du patrimoine mondial créé au Kenya en 2013. Activités annexes : Les réseaux de gestionnaires de sites et de spécialistes de la conservation se sont réunis régulièrement (juin et novembre 2013, janvier 2014) pour renforcer les compétences des experts nationaux et des communautés locales pour remplir exigences du Comité du patrimoine mondial. Le Cameroun, la République centrafricaine et le Congo ont collaboré étroitement pour élaborer la stratégie de conservation du bien transfrontalier du patrimoine mondial du Trinational de la Sangha et de mettre à jour son plan de gestion.

RE 2.1 État de protection des biens du patrimoine mondial amélioré dans la Région	Les limites des biens et leur zone tampon sont correctement définies et facilement identifiables par les communautés locales pour au moins 30 biens	Programme régional de renforcement des compétences	FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA	Ateliers de formation sur le terrain sur la conservation et la gestion pour les professionnels du patrimoine et les communautés locales	●	●	200 000	Deux modifications des limites de biens ont été approuvées en 2012 pour la Réserve de gibier Selous (République-Unie de Tanzanie) et pour l'Atoll d'Aldabra (Seychelles). En 2014, une modification mineure des limites a été accordée pour le paysage culturel de Mapungubwe (Afrique du Sud). Un dossier de modification des limites pour le Parc National Simien (Ethiopie) est en cours de préparation pour soumission au Comité du Patrimoine Mondial.
	Capacités institutionnelles et locales améliorées dans au moins 10 États parties afin de renforcer les cadres de protection légale des biens du patrimoine mondial							Les lois nationales du Kenya et de Maurice sur le cadre juridique de protection du patrimoine sont actuellement en cours de mise à jour. Le Liberia et le Soudan du Sud ont bénéficié d'aide en 2014 avec des exemples législatifs pour la protection du patrimoine culturel.
	Activités de formation organisées au profit d'au moins la moitié des biens naturels et culturels africains de la Liste			Cours de formation sur la gestion et la conservation du patrimoine		●	600 000	19 ateliers de formation effectués par le biais du Programme Africa Nature depuis 2012 dans les domaines de l'engagement des communautés locales dans la conservation des sites du patrimoine mondial; le tourisme durable, la prévention des risques, l'efficacité de la gestion et du changement climatique, en partenariat avec l'UICN, le FPMA et le Programme des microfinancements du PNUD. Dans le Programme Africa Nature, l'UICN a effectué des évaluations sur l'efficacité de la gestion dans 10 sites du patrimoine mondial d'Afrique en 2013-2014 et organisé 9 cours de formation / ateliers sur la gestion des aires protégées (2012-2014), de l'industrie extractive (2013-2014) et le changement climatique (mai 2014). Une subvention du Fonds de Réponse Rapide a été donnée au Parc National de la Garamba (RDC) en juin 2014 pour combattre le braconnage des éléphants. 32 ateliers de formation, tenus depuis 2012 par le FPMA dans le cadre du Programme de mise en œuvre, sur les projets d'inscription, la prévention des risques, l'entrepreneuriat et les systèmes de gestion traditionnels. Les ateliers de formation ont été organisés en octobre 2013 et en janvier 2014 pour les directeurs de parcs et les gestionnaires de sites de RDC, afin de développer leurs compétences en matière de patrimoine mondial, et d'évaluer régulièrement la mise en œuvre des mesures correctives.

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 2.2 Les bénéfices économiques directs pour les communautés locales dans et autour des biens du patrimoine mondial sont améliorés, par le biais de bénéfices mutuels entre les considérations locales, de tourisme et de conservation	Des entreprises communautaires présentes dans au moins 20 biens avec des réseaux commerciaux actifs en place pour la distribution de biens et de services	Programmes nationaux de formation des compétences	Institutions nationales (en lien avec des actions régionales)	Ateliers de formation et d'information sur les bénéfices potentiels des ressources patrimoniales	●	●	●	100 000	40 gestionnaires de biens du patrimoine mondial et des représentants des communautés ont bénéficié de deux ateliers de formation sur l'entrepreneuriat qui se sont déroulés au Sénégal et au Ghana et un atelier de terrain en Zambie en Octobre 2014, ont été organisés par le FPMA en mai 2014 avec le soutien financier de la Norvège. Les activités annuelles réalisées en Afrique du "Plan d'affaires pour les gestionnaires des sites naturels du patrimoine mondial" (2004-2014) conçu conjointement par le Cente du patrimoine mondial, Earthwatch et la Fondation Shell ont bénéficié à 7 sites du patrimoine mondial. Voir le «Business Planning Toolkit» disponible sur Internet, uniquement en anglais à l'adresse suivante: http://whc.unesco.org/en/businessplanningtoolkit/ L'appel à participation du réseau des compétences de la Terre 2015 a été annoncé sur les sites du Centre du patrimoine mondial et du FPMA en janvier / février 2015. En partenariat avec le Programme de microfinancements du PNUD, deux ateliers de formation sur COMPACT, l'engagement des communautés locales dans la conservation du patrimoine mondial, ont été organisés avec 14 sites naturels du patrimoine mondial en 2013-2014. Les directives COMPACT ont été publiées comme <i>Cahier du patrimoine mondial</i> (no 40) en 2015, disponible à http://whc.unesco.org/fr/series/40/. Depuis 2014, l'initiative COMPACT est actuellement mise en œuvre dans le Parc national du Simien (Ethiopie), et dans le Parc national du W (Niger). Trois ateliers de mentorat ont été organisés en 2014-2015 au Trinational de la Sangha, au Parc national impénétrable de Bwindi et Maloti-Drakensberg Park.
	Sources de revenus diversifiées établies auprès des communautés locales dans au moins 20 biens, équitablement distribuées selon les typologies des biens et les sous- régions	Programme régional de renforcement des compétences dans les biens sélectionnés comme étude de cas	CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA, Universités	Analyse de situation sur les possibilités économiques pour les communautés locales afin de définir des stratégies d'intervention.	●			30000	Mise en œuvre indirecte par les activités de formation sur l'entrepreneuriat du FPMA, qui ont analysé les possibilités économiques des 18 biens du patrimoine mondial participant. Le Cahier du Centre du patrimoine mondial n°31 a été publié en 2012 «Community Development through World Heritage» (uniquement disponible en anglais) et peut être utilisé comme référence. Les lignes directrices COMPACT sur l'engagement des communautés locales ont été développées en 2014 (voir ci-dessus), et un rapport a été publié sur l'initiative en 2013 par le PNUD/ FEM Programme de microfinancements.
	Nombre des membres de la communauté locale dont les compétences et le savoir sont améliorées grâce aux actions de conservation			Formation en entrepreneuriat (Formation de formateurs)		●	●	100 000	Deux ateliers de formation sur l'entrepreneuriat ont été organisés en mai 2014 et un atelier de terrain en octobre 2014 par le FPMA pour 40 participants (gestionnaires de sites, et représentants des communautés).
				Projets pilotes avec suivi et évaluation réguliers		●	●	100 000	La formation sur l'entrepreneuriat mentionnée ci-dessus pour 2014 aura une deuxième phase en 2015. L'initiative COMPACT mise en œuvre dans 6 sites africains de 2000 à 2015 par PNUD/ FEM Programme de microfinancements.

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	Etat de mise en œuvre
RE 2.3 Stratégies communautaires et de développement du tourisme pleinement intégrées dans les mécanismes de conservation et de gestion des biens	• Prioriser l'appui aux stratégies de tourisme durable dans les plans de développement nationaux • Stratégies touristiques élaborées pour au moins 20 biens • Nombre de projets communautaires gérés et d'installations pour les visiteurs initiés en conformité avec les stratégies établies • Niveau de participation des communautés locales dans les activités liées au tourisme sur la base de données de référence établies • Les communautés locales participent pleinement à l'organisation de visites guidées	Programme régional (culture et nature) en partenariat avec le Programme sur le patrimoine mondial le tourisme durable	CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA, Universités	Établir une base de référence des États parties qui ont des stratégies de tourisme pertinentes	●	●		30 000	Les outils de gestion du Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable, développés par le Centre du patrimoine mondial, seront expérimentés dans le cadre du Programme Africa Nature dans 4 biens du patrimoine naturel en Afrique en 2014-2015 (financé par le Fonds-en-dépôt Flamand), et seront mis en ligne à partir de septembre 2014 sur le site web du Centre. L'outil sera disponible en ligne en juillet 2015. Pour la Zone de conservation de Ngorongoro (Tanzanie), il est envisagé d'incorporer une stratégie de tourisme culturel au Plan général de gestion de 2016. L'Afrique du Sud met en place un Cadre de gestion environnemental ainsi qu'une nouvelle association de tourisme afin d'affronter le développement touristique au Dôme de Vredefort. La Tanzanie met en œuvre un Programme de gestion communautaire de la faune dans l'ensemble de ses sites naturels. CRAterre et le Fonds mondial pour les monuments (WMF) travaillent sur les projets pour le tourisme communautaire dans le district de Kilwa en Tanzanie pour le bien des Ruines de Kilwa Kisiwani et de Songo Mnara. L'African Wildlife Foundation a soutenu le Parc national du Simien (Ethiopie) dans la préparation d'une évaluation sur l'entreprise et un plan de tourisme en 2014.
				2 ateliers sur la coexistence du tourisme durable, la conservation du patrimoine et la gestion des visiteurs, et le bien-être de la communauté		●	●	100 000	Le Programme sur le patrimoine mondial et le tourisme durable a permis de développer un outil de gestion qui sera mis à l'épreuve sur 4 sites naturels du patrimoine mondial pilotes dès la fin de 2014: 1) Mosi-oa-tunya / Chutes Victoria (Zambie/Zimbabwe) avec le Parc national de Mana Pools, aires de safari Sapi et Chewore (Zimbabwe) 2) Zone de conservation de Ngorongoro (Tanzanie) avec le Parc national de Serengeti (Tanzanie) 3) Parc Maloti-Drakensberg (Afrique du Sud/Lesotho) 4) Parc National du Lac Malawi (Malawi)

		Stratégies nationales et sous régionales du tourisme	États parties et organismes régionaux	Ateliers nationaux pour l'élaboration de stratégies du biens concernées	●	●	●	Budgets nationaux	La Tanzanie a organisé des activités en 2014-2015 pour développer une stratégie touristique pour les Ruines de Kilwa Kisiwani; Le Gabon a préparé une «stratégie de développement du tourisme pour l'écosystème et paysage culturel relique de Lopé-Okanda" (2013-2017), annexé au plan de gestion du site, qui doit être validé par les autorités nationales; L'Ethiopie a élaboré un «projet de développement du tourisme durable» en 2014 pour mise en œuvre en 2015 dans les Églises creusées dans le roc à Lalibela.
		Programmes de développement des communautés		Ateliers nationaux sur le tourisme et le développement des communautés	●	●	●		Aucune information fournie par les États parties sur les ateliers nationaux. Néanmoins, la Banque mondiale entreprend un projet de développement du tourisme à Lalibela (Ethiopie),l'Union européenne est entrain de financer des activités qui incluent le développement du tourisme durable à la Basse Vallée de l'Omo (Ethiopie) ; CRAterre travaille avec le WMF sur les projets de développement touristique et économique avec les communautés locales dans le district de Kilwa (Tanzanie).

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 2.4 Préparation aux risques et gestion des catastrophes naturelles améliorées dans les biens (incluant les effets du changement climatique)	Capacité des gestionnaires de biens à gérer les risques systémiques améliorée, pour un minimum de 30 biens	Programme régional de renforcement des capacités	États parties, Programme régional	4 sessions de formation à la préparation aux risques organisées pour les biens naturels et culturels	●	●		200 000	Un total de 5 ateliers de formation de préparation aux risques et de 3 projets de terrain menés de 2012 à 2015 en partenariat avec le FPMA, CHDA, l'EPA, l'ICCROM et NWHF pour les gestionnaires de sites et des représentants communautaires de sites naturels et culturels dans les pays francophones, anglophones et lusophones du patrimoine mondial africain des sites; 121 participants au total. Projets de cadres des risques de catastrophe ont été préparés par les participants pour leurs sites du patrimoine mondial respectifs. Un projet de gestion des risques de catastrophes, financé par le Japon (\$650000), a été élaboré pour les Tombes des rois du Buganda à Kasubi (Ouganda), et comprend une stratégie de gestion des risques. Les Palais royaux d'Abomey (Benin) a aussi développé un Plan de Prévention des Risques (cependant, l'un des palais a été victime d'un autre incendie en février 2015).
	Les mécanismes de feedback sur le changement climatique entre la recherche nationale, les institutions du patrimoine et les organisations consultatives sont pleinement opérationnels	Coordination nationale pour le développement de stratégies et de solutions à long terme pour une protection effective des biens naturels et culturels dans le cadre de la planification économique et du développement national	Centre du patrimoine mondial, États parties, Universités et institutions de recherche FPMA, UICN, ICOMOS, ICCROM, EPA, CHDA	Conception du projet		●		100 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
	Nombre de stratégies nationales de réponse au changement climatique opérationnelles			Cours de formation sur l'utilisation des outils existants et des systèmes de modélisation			●	100 000	Atelier de formation sur l'adaptation au changement climatique dans le cadre du programme Africa Nature pour 11 biens naturels (mai 2014, voir ci-dessous).
	Nombre de biens dans lesquels les mécanismes de suivi sont établis et fonctionnels			Projet de recherche sur les tendances du changement climatique dans les biens du patrimoine mondial et les sites protégés		●		100 000	En mai 2014, l'UNESCO a publié le Cahier du patrimoine mondial n°37 <i>L'Adaptation au changement climatique pour les sites du patrimoine mondial naturel - Guide pratique</i>. Le personnel de 11 sites naturels ont été formés à l'aide de ce document en mai 2014. Parmi ces sites, 9 rassemblent les données météorologiques et/ou effectuent des recherches sur le changement climatique et/ou ont incl ces aspects dans la gestion de la planification. La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement, effectuée indirectement par la participation dans les ateliers sur le changement climatique.
	Suivi pertinent du changement climatique dans au moins 10 biens du patrimoine mondial								

Objectif 3: Gérer efficacement les biens existants, en reconnaissant, documentant et formalisant les systèmes de gestion traditionnels, et en les intégrant complètement dans les systèmes de gestion en place

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 3.1 Implication des communautés locales améliorée, et intégration des systèmes traditionnels de gestion dans au moins 20 biens du patrimoine mondial	Au moins 20 accords de cogestion établis et fonctionnels	Programme régional de renforcement des capacités	CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA, Universités	Évaluation des situations de cogestion existantes	●	●	●	30 000	Réalisé en 2014-2015 par le FPMA et le CPM avec un financement de la Norvège
		Coopération sous régionale	États parties	Ateliers sous régionaux		●	●	Budgets nationaux	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
	- Les communautés locales sont pleinement impliquées dans le processus de décision concernant les biens, à travers leur inclusion dans les comités de gestion des sites d'au moins 20 biens - Les compétences pertinentes de conservation traditionnelle sont reconnues et utilisées - Les systèmes traditionnels de gestion, les compétences et matériaux de conservation qui seraient en péril sont ravivés - Les questions culturelles sont de plus en plus traitées dans les biens naturels - Les communautés locales sont intégrées dans les mécanismes de gestion des sites - Publication de la documentation sur les systèmes de gestion traditionnelle	Programme régional	CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA, Universités et institutions de recherche	Étude de référence des initiatives de formation existantes, des législations et politiques nationales qui reconnaissent les systèmes de gestion traditionnels, et les systèmes traditionnels de gouvernance		●		30 000	Réalisé en 2014-2015 par le FPMA et le CPM avec un financement de la Norvège
				Étude de référence sur les méthodologies existantes d'enregistrement des systèmes de gestion traditionnelle dans le cadre de la conception du projet		●		30 000	Réalisé en 2014-2015 par le FPMA et le CPM avec un financement de la Norvège
				Programme de recherche dans les systèmes de gestion traditionnelle avec prise en considération de l'innovation et des processus naturels d'évolution au sein des environnements traditionnels naturels et culturels		●	●	300 000	Une étude de documentation a été effectuée en 2013, qui élabore des lignes directrices sur la documentation des systèmes de gestion traditionnelle. Un atelier a été organisé en novembre 2014 par l'UNESCO et le FPMA afin d'analyser la recherche sous-régionale effectuée sur les systèmes de gestion traditionnelle.
				Conception de modules de formation in situ sur la documentation des systèmes de gestion traditionnelle dans les projets pilote identifiés		●		30 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
				Publication des résultats de recherche et des projets de terrain			●	50 000	Actuellement en cours de préparation par le FPMA pour publication en 2015 sur la base de recherches entreprises en 2014.
		Initiatives nationales	États parties, EPA, CHDA, Universités	Rencontres nationales pour formaliser les systèmes de propositions d'inscription		●	●	Budgets nationaux	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
				Réunions sur la révision des législations nationales et sur l'engagement possible avec les États parties intéressés de corriger les lacunes		●	●	Budgets nationaux	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 3.2 Coopération améliorée entre les agences gouvernementales en charge du patrimoine culturel et naturel	- Données fiables sur les éléments culturels et naturels des biens mixtes disponibles pour consultation - Consultations régulières entre les institutions du patrimoine naturel et culturel au niveau national et sous régional - Existence de bases de données sur les éléments du patrimoine naturel et culturel dans au moins 15 États parties - Coopération régionale entre les institutions du patrimoine culturel et naturel - Les Listes indicatives nationales incluent une large sélection de biens du patrimoine naturel - Coopération renforcée dans la gestion des paysages culturels en Afrique - Les inventaires des éléments du patrimoine national naturel et culturel sont créés et mis à jour	Réunions de consultation nationales	États parties	Réunions nationales des décideurs des politiques nationales pour le patrimoine naturel et culturel	●	●	●	Budgets nationaux	Aucune information reçue des Etats-parties.
		Programme régional de renforcement des capacités	États parties, CPM, FPMA, ICCROM, UICN, ICOMOS, CHDA, EPA	4 réunions sous régionales des décideurs des politiques nationales pour le patrimoine culturel et naturel		●	●	80 000	Aucune information reçue des Etats-parties.
		Réunion régionale	CPM, FPMA	1 conférence régionale bilingue des décideurs des politiques nationales pour le patrimoine culturel et naturel			●	150 000	Prévu pour 2016-2017
		Groupes de travail nationaux Programme régional	États parties	Créer des groupes de travail nationaux multisectoriels des institutions du patrimoine naturel et culturel		●	●	Budgets nationaux	La Zone de conservation de Ngorongoro et le Département des Antiquités (Tanzanie) ont signé un protocole d'entente en septembre 2013. Au Kenya, un groupe de travail interministériel (dont les ministres responsables de la culture et de l'environnement) a été créé pour traiter des impacts potentiels sur le site du patrimoine mondial de Lamu dans le cadre du projet de développement LAPSET. Au Gabon, l'Agence Nationale des Parcs Nationaux (ANPN) a nommé un chef de service qui a pour tâche de développer et promouvoir le patrimoine culturel et naturel des parcs nationaux et de contrôler la conservation des sites archéologiques.
			CHDA, EPA, Universités	Créer une base de données des agences nationales et des institutions du patrimoine	●			100000	Un financement n'a pas encore été trouvé pour cette activité. Cependant, le Centre du patrimoine mondial a créé une base de données des points focaux pour chaque site dans le cadre du Deuxième cycle des rapports périodiques dans la région Afrique (2011).

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre		
RE 3.3 Les évaluations de l'efficacité de gestion des biens du patrimoine naturel dans la Région sont améliorées	Pratiques de l'efficacité de gestion opérationnelle dans au moins 20 biens naturels	Programme régional de renforcement des capacités (Africa Nature)	CPM, FPMA, UICN	Étude de référence à travers l'évaluation des résultats du cycle précédent et des initiatives liées	●			50 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.		
				Sélection de projets pilotes	●			50 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.		
				Évaluation de l'efficacité de gestion dans 10 biens sélectionnés	●	●	●	250 000	Les évaluations de l'efficacité de gestion sont élaborées dans 10 biens du patrimoine mondial en Afrique par l'UICN dans le cadre du programme Africa Nature.		
				Suivi (menaces, compétences de gestion...)	●	●	●		Prévu dans le cadre de Africa Nature pour 2014-2017. Trois nouveaux manuels de référence ont été publiés par l'UNESCO : <i>Gérer le patrimoine mondial naturel</i> , <i>Gérer le patrimoine mondial culturel</i> , et <i>Gérer les risques de catastrophes pour le patrimoine mondial</i> .		
Résultats attendus	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre		
RE 3.4 Conservation des biens améliorée à travers l'utilisation accrue des outils de documentation et de suivi	Outils de suivi disponibles pour les activités quotidiennes de gestion des biens	Programme régional	CPM, États parties, Universités, EPA, CHDA, FPMA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Projet pilote sur la documentation des biens		●	●	30 000	Prévu pour 2014-2017 dans le cadre du programme Africa Nature .		
				Recherche pour le développement d'indicateurs de mesure de l'état de conservation des biens culturels		●		30 000	Aucune information reçue des États-parties.		
	Les éléments des biens sont régulièrement documentés et constituent un socle pour les bases de données des ressources du patrimoine			Ateliers sur l'usage de la télédétection et autres outils associés		●		50 000	Un inventaire a été effectué en 2014 sur "l'Initiative d'Ouverture sir la Technologie de l'Espace pour la Surveillance du Patrimoine Naturel et Culturel des sites de l'UNESCO",		
				Développement des bases de données nationales des ressources du patrimoine et des systèmes appropriés permettant un suivi régulier			●	Budgets nationaux	Aucune information reçue des États parties.		
				Suivi et mentorat intégrés dans les activités de formation	●	●	●	60 000	Les ateliers de formation du FPMA et Africa Nature comprennent un an de mentorat à distance et de projets sur le terrain, afin d'assurer la durabilité des activités de formation.		

Objectif 4 : Développer et mettre en œuvre des stratégies pour permettre aux États parties de faire face aux défis des impératifs de conservation face aux besoins du développement

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 4.1 Stratégies efficaces traitant de la prospection et de l'extraction de ressources autour des biens du patrimoine mondial et des sites protégés	- Les lignes directrices pour les évaluations d'impact d'infrastructures de développement, d'activités de prospection et d'extraction de ressources affectant les biens du patrimoine mondial - Les institutions nationales du patrimoine ont les compétences de conseiller sur les impacts potentiels des projets proposés, sur la VUE des biens du patrimoine mondial - Renforcement de la coopération inter agence à travers l'amélioration de la planification et la mise en œuvre conjointe des actions - Propositions concrètes pour la gestion durable mise à disposition - Planification intégrée d'utilisation du sol développée aux niveaux régionaux, afin de traiter efficacement les limites des biens et leurs zones tampons - Publication des lignes directrices d'évaluation des projets de développement dans le contexte du patrimoine mondial - Harmonisation des législations nationales appropriées	Programme régional Initiatives sous régionales	CPM, États parties, FPMA, Universités, EPA, CHDA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Évaluation des outils existants		●		10 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
				Étude de base pour l'identification des bénéfices mutuels possibles des projets de développement sur la conservation du patrimoine et toutes les parties prenantes		●		20 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
				Réunion internationale sur l'extraction de ressources, le développement et la conservation du patrimoine, afin de développer une position et des principes régionaux	●			100 000	Réunion tenue en Afrique du Sud en septembre 2012.
				Ateliers de formation sur les évaluations d'impact dans le contexte du patrimoine mondial		●		50 000	Par le biais du Programme Africa Nature, l'UICN a préparé une étude et a tenu 3 ateliers sur les industries extractives (janvier 2013, janvier 2014, février 2014). Le Fonds pour le patrimoine mondial africain (FPMA) a mandaté une étude entre mars et mai 2012 sur l'état actuel des menaces relatives aux activités d'exploitation minière dans et aux abords immédiats des sites du patrimoine mondial en Afrique. Les résultats de l'analyse ont été discutés dans un atelier d'experts tenu en mai 2012 en Afrique du Sud.
			États parties	Établissement de comités nationaux interministériels sur le développement et la conservation	●	●		Budgets nationaux	La Vieille ville de Lamu (Kenya) et la Ville de pierre de Zanzibar (République-Unie de Tanzanie) ont toutes deux établi des comités inter-ministériels nationaux pour s'occuper des problèmes spécifiques de conservation et de développement dans ces sites du patrimoine mondial.
				Ateliers nationaux de sensibilisation sur les législations de gouvernance appropriée et les conventions internationales signées par les différents États parties		●		Budgets nationaux	Aucune information reçue des Etats-parties.
			CPM, États parties, FPMA, Universités, EPA, CHDA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Atelier pour développer de possibles stratégies d'atténuation dans l'éventualité de projets de développement pouvant affecter la VUE		●		50 000	Dépendant des fonds disponibles pour cette activité. Néanmoins, un atelier, qui s'est tenu en décembre 2013 en Tanzanie pour le personnel du secteur de la culture de l'UNESCO afin de développer une stratégie de communication pour les besoins de conservation et de développement dans les sites du patrimoine mondial, pourrait contribuer à cette activité.

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 4.2 Mécanismes durables pour le développement d'infrastructures nécessaires pour la gestion efficace et la promotion des biens mis en place	- Les impacts possibles de tous projets sur la VUE des biens sont systématiquement pris en considération dans la planification des projets - L'attention sur la VUE est une question politique qui rentre dans le cadre de la prise de décision pour les projets de développement qui pourraient avoir un impact sur les biens du patrimoine mondial	Actions de plaidoyer au niveau national, sous-régional et régional	États parties, Union Africaine, organisations sous-régionales, programme régional	Réunions des décideurs politiques sur le plaidoyer en faveur de l'inclusion de l'agenda du patrimoine dans la planification nationale de développement	●	●	●	Budgets nationaux, budgets des organisations sous régionales	Des réunions de plaidoyer ont été tenues par le biais des rapports de collaboration EIP/EIE (Étude d'impact patrimonial/Étude d'impact environnemental) dans plusieurs sites du patrimoine mondial en Afrique.
				Domestication de la Convention du patrimoine mondial	●	●	●	Budgets nationaux	Aucune information reçue des États parties.
				Jumelages de biens confrontés aux mêmes problèmes		●	●	Budgets nationaux	Aucune information reçue des États parties.
RE 4.3 Une protection de la VUE améliorée à travers la mobilisation des autorités en charge de la planification, de l'environnement, du patrimoine et d'autres domaines	- Les gestionnaires de sites et les communautés locales sont régulièrement consultés dans la mise en œuvre des évaluations d'impact autour des propriétés du patrimoine mondial - Les professionnels nationaux du patrimoine influencent et contribuent à l'élaboration des évaluations d'impact spécifiques aux propriétés du patrimoine	Programme régional Actions de plaidoyer	CPM, FPMA, États Parties, Universités, EPA, CHDA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Séminaires et réunions pour discuter de la VUE et de l'état de conservation souhaité	●	●	●	150 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 4.4 Réseau actif pour le partage du savoir-faire et de la gestion des connaissances entre les différentes parties prenantes	- Base de données électronique ou messages de bord disponibles pour être utilisés par les gestionnaires de site - Nombre de forums nationaux et sous régionaux de gestionnaires de sites, établis et fonctionnels	Programme régional	CHDA, EPA, UICN, ICOMOS, ICCROM	Consultations, conception et gestion de la plateforme électronique des gestionnaires des biens du patrimoine mondial	●			50 000	Le Programme Africa Nature a initié le développement d'un réseau de partage des compétences de gestion et des expériences parmi les sites du patrimoine mondial. Un site internet dédié à ce projet a été développé et est hébergé sur le site du Programme Aires Protégées d'Afrique et Conservation de l'UICN: http://papaco.org Réseau de courriels internes créé par le biais du FPMA pour les participants aux ateliers. Suite à l'adoption de la Stratégie de renforcement des capacités du patrimoine mondial en 2011, la meilleure pratique en gestion du patrimoine mondial a été mise en exergue sur le site internet du Centre du patrimoine mondial en 2012 (http://whc.unesco.org/fr/recognition-of-best-practices/).
				Interactions nationales entre gestionnaires du patrimoine et leurs homologues des ministères et institutions gouvernementales concernés	●	●	●		Le Forum n'est pas encore établi mais un réseau interne a été créé par le biais du FPMA des participants aux ateliers. 3 Tables rondes de discussions des ministres africains responsables du patrimoine mondial ont été organisées en 2012, 2013 et 2014 en Afrique du Sud, au Cambodge et au Qatar où les problèmes culturels et de développement ont été discutés.

Objectif 5 : Établir et mettre en œuvre les mécanismes nécessaires à la conservation, la protection et la gestion du patrimoine dans les situations de pré conflit, de conflit et de post conflit

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 5.1 Les biens du patrimoine culturel et naturel sont protégés en cas de conflit armé	· Tous les États parties de la Région ont ratifié la Convention pour la protection des biens culturels en cas de conflit armé de 1954, ses protocoles additionnels et les Conventions associées. · Des modèles de plans d'action pour le rétablissement de la VUE établis et mis en œuvre, dans au moins un État partie en situation de post-conflit	Plaidoyer national et international	États parties, Institutions politiques régionales et subrégionales, UNESCO	Ateliers de sensibilisation et plaidoyer sur les bénéfices potentiels de la ratification de la Convention de 1954 et ses protocoles ainsi que les Conventions associées (incluant le trafic illicite)		●		50 000	- Le Mali a signé le 2ème Protocole de la Convention de 1954 suite au conflit civil commencé en avril 2012 et une campagne de sensibilisation sur le besoin de sauvegarder le patrimoine culturel du Mali a été menée par l'UNESCO, des ateliers sur le trafic illicite se sont tenus au Sénégal et au Mali pour améliorer les compétences de la police, des agents des douanes et autres parties prenantes dans le risque du trafic illicite du patrimoine culturel du Mali. - Le Bénin a ratifié la Convention de 1954 et ses deux Protocoles en avril 2012. - L'Angola a ratifié la Convention de 1954 en février 2012. - L'Afrique du Sud a ratifié le Deuxième Protocole en février à 2015. -La Réunion d'information du Liberia sur la ratification de la Convention de 1954, 6 - 8 mai 2015.
		Plaidoyer international pour la protection des biens du patrimoine mondial		Plaidoyer au niveau des Nations-Unies, de l'Union Africaine et des organisations sous régionales afin que le patrimoine mondial soit pris en considération pour assurer la protection des biens dans les zones de conflit	●	●	●	50 000	Des briefings réguliers aux Nations Unies à New York; Résolutions du Conseil de sécurité des Nations Unies -- 2056, 2071, 2085 and 2100- liées au patrimoine culturel du Mali, incluant une résolution reliant directement l'implication de l'UNESCO aux efforts de réhabilitation. L'UNESCO et le FPMA ont participé aux évènements de l'Union africaine sur le patrimoine mondial en Afrique durant le Sommet des chefs d'Etat de l'Union africaine le 31 janvier 2014. L'UNESCO collabore avec la MONUSCO en RDC pour la protection des biens naturels. De plus, l'UNESCO facilite la signature d'un protocole d'entente entre la MONUSCO et l'UICN pour la protection des biens du patrimoine mondial. #Unite4Heritage campaign, http://www.unite4heritage.org/
				Développer une proposition pour soutenir la reconnaissance du patrimoine mondial en zones de conflit		●	●	10 000	Un Plan d'action pour le Mali a été élaboré et une réunion d'experts a été organisée en février 2013, suivie d'une mission d'évaluation en juin 2013 qui a attiré le soutien de la communauté internationale.

Regional Programme	CPM, FPMA, États parties, Universities, EPA, CHDA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Atelier sur le suivi pendant les conflits		●		50 000	La mise en œuvre du projet dépend de la disponibilité du financement.
		Missions d'évaluation sur la détérioration de la VUE des biens après les conflits	●	●	●	100 000	Missions d'urgence de l'UNESCO au Mali et au Virunga - missions de suivi post-conflit.
		Formation sur la documentation et les créations de bases de données sur les éléments du patrimoine afin de permettre une éventuelle reconstruction		●	●	50 000	En cours au Mali pour Tombouctou et Gao
	États parties, Système des Nations-Unies, Union Africaine	Développer des protocoles de dialogue avec et entre les groupes adverses pour assurer la protection des biens du patrimoine mondial pendant les situations de conflit (pré-conflit)	●			50,000, budget du Système des Nations-Unies	Aucune information reçue des États parties.
		Préparation des modules de formation sur la protection des éléments patrimoniaux pouvant être effectués lors de la formation des forces de maintien de la paix		●		50 000	En cours avec la MINUSMA pour le Mali. Passeport pour le patrimoine au Mali créé en septembre 2012 et distribué aux forces armées, aux ONGs et autres publics concernés.
		Atelier sur la création de systèmes d'alerte précoce en cas de conflit (pré conflit)		●		50 000	Aucune information reçue des États parties.

Résultats escomptés	Indicateurs clés de performance	Stratégie de mise en œuvre	Responsabilité	Activité	2012-2013	2014-2015	2016-2017	Budget estimé (USD)	État de mise en œuvre
RE 5.2 Capacités nationales améliorées pour faire face aux conséquences du conflit armé au sein et autour des biens du patrimoine mondial	· Les biens culturels et naturels en situation de post-conflit enregistrent un rétablissement continu de leur valeur universelle exceptionnelle · Le personnel des biens est correctement formé pour faire face à la situation de conflit afin d'assurer leur propre sécurité personnelle · L'équipement nécessaire pour la conservation et le suivi est mis à disposition au niveau des biens · Au moins 2 biens en situation de post-conflit, rétablissent leur VUE et sont désinscrits de la Liste du patrimoine mondial en péril pour 2014 · Une reconnaissance particulière est accordée au personnel des biens qui ont perdu la vie en service, ainsi qu'à ceux qui restent à leurs postes de travail	Cours de formation ICCROM	ICCROM, UNESCO, Bouclier Bleu, Fond du Prince Klaus, États parties, ICOM	Cours de formation sur les premiers secours à apporter au patrimoine culturel en temps de conflit	●	●	●	Budget ICCROM	Organisé en 2012 par l'ICCROM.
		Programme régional	CPM, FPMA, États parties, Universités, EPA, CHDA, UICN, ICCROM, ICOMOS	Elaborer un plan d'action d'urgence pour chaque site concerné	●			20 000	Plan d'action développé pour le Mali et adopté par les autorités nationales le 18 février 2013
				2 ateliers sous régionaux pour les acteurs concernés		●	●	100 000	2 ateliers sur le passeport et la carte du patrimoine en danger au Mali
				Elaborer des mécanismes garantissant l'aide à l'évacuation pour les gestionnaires des biens afin d'assurer leur sécurité personnelle		●		Budgets nationaux, UN system budget	Aucune information reçue des États parties
				Développer les réseaux de personnels des biens dans les zones de conflit pour faire face aux conséquences des traumatismes causés par les conflits		●		50 000	Aucune information reçue des États parties.